



YACHT CLUB DE FRANCE

Assemblée générale ordinaire du mercredi 18 mai 2022

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

Chers amis,

Le Yacht Club de France n'est pas un musée de reliques de nos ancêtres admirés.

Il est Le Yacht Club de **France**, une assemblée de membres pour lesquels et par lesquels il vit, se développe, œuvre et rayonne.

C'est notre feuille de route et voici le retour sur celle parcourue en 2021.



Une année 2021 qui fut évidemment pour nous tous une année compliquée dans un contexte de pandémie qui s'étirait.

Pour notre Club, ce fut à la fois une année de résistance et une année porteuse de tant d'avenir que, paradoxalement, j'y vois la force de résilience qui caractérise les navigateurs de plaisance que nous sommes et notre capacité à nous mobiliser dans ce qui fut pour tout le monde de la plaisance une substantielle adversité dont nombre de clubs se relèvent avec difficulté.

Cette dynamique a marqué tant notre vie sociale à terre que nos activités extérieures, les aléas de la conjoncture ne nous ayant jamais détournés de l'accomplissement de notre mission première de promotion et de développement de la navigation de plaisance avec la volonté affirmée d'ouverture aux jeunes comme aux moins jeunes, aux navigateurs sous toutes formes comme à ceux qui n'ont plus l'occasion d'embarquer mais en conservant la nostalgie et le désir de la vivre ici, tous, quelle que soit leur zone géographique d'adoption.



D'emblée, je souhaite évoquer un point qui ne vous aura pas échappé, un résultat excédentaire mesuré au titre de cet exercice 2021 et une projection moins satisfaisante pour l'exercice 2022.

Je donnerai tout à l'heure la parole à nos amis Roland DUBOIS et Jean-Pierre MOUNIER, respectivement Trésorier de notre Club et Président de la Commission des Finances ; ils vous donneront le détail de ces comptes et leur analyse.

Ces résultats en recul, voire en substantiels retrait par rapport à nos derniers exercices, confortent en réalité l'analyse que nous avons faite et la justesse de la route que nous avons tracée.

De première part, comme un passé pas si lointain nous l'a enseigné, un club de notre envergure ne peut vivre de ses seules cotisations.

La politique de développement du nombre de nos membres, qui a peu ou prou résisté durant l'exercice 2020, première année de la pandémie, s'est logiquement trouvée effectivement plus grandement contrariée par la prolongation de cette paralysie épisodique de nos activités et certaines nouvelles habitudes de vie de nombre d'entre vous.

C'est ainsi que nous avons constaté une attrition du nombre de membres par l'effet conjugué de démissions et de moindre ralliement, les uns et les autres en volume contenu, mais qui, s'additionnant, se traduisent immédiatement dans les chiffres, qu'il s'agisse des cotisations en moins comme des droits d'entrée perdus.

D'où la nouvelle campagne de parrainage que nous avons décidé de lancer pour sensibiliser encore chacun de vous à l'intérêt, pour la richesse de notre diversité mais également pour notre économie, de rallier au Club vos amis et connaissances.

De seconde part et comme votre Conseil d'administration s'en était convaincu pour parer les effets de pareilles conjonctures, il nous était apparu indispensable d'identifier et développer d'autres gisements de ressources financières pour notre Club à travers des activités nouvelles, des partenariats institutionnalisés et une meilleure exploitation de nos salons, voire leur redimensionnement à court ou moyen terme.

Je salue à cette occasion l'accueil en 2021 d'une nouvelle personne morale, dévouée au soutien de notre développement, la société APRIL MARINE, et son président, Lionel BOISMERY, dans l'absolu respect de nos règles excluant toute idée de démarchage et de sollicitation.

Ce fut donc, au visa de ce constat, qu'en plein accord avec le Conseil d'administration de votre Club, nous avons décidé la création d'un poste de Directeur du développement pour lequel, à effet du 1er septembre 2021, nous avons retenu la candidature de Sébastien DAVID.

Bien évidemment, s'il a pu déjà grandement concourir à l'amélioration de la rentabilisation de nos salons, construire différents partenariats et développer des activités de rayonnement, nous n'avons jamais imaginé que, dès la première année, le coût de la charge salariale induite ait pu être couvert par les nouvelles recettes ainsi dégagées.

En revanche, la prolongation de la situation de pandémie, contrariant voire annulant un certain nombre d'événements, a retardé les effets escomptés de sa très grande implication selon la feuille de route définie.

Rien qui justifie une remise en cause de cette décision, tout au contraire, puisque déjà nous avons relevé les effets indispensables et bénéfiques de cette diversification de nos ressources.



Notre activité sociale, sportive et de rayonnement a été intense.

Nous avons étendu notre réseau des clubs alliés en accueillant la Société Nautique de Sanary, le Yacht Club de Gstaad, la Compagnia Della Vela de Venise, en même temps que nous avons pu formaliser le même accord de réciprocité avec le tricentenaire Royal Cork Yacht Club.

En 2021, malgré la pandémie qui faisait encore des siennes, nous nous sommes attachés à entretenir cette flamme qui nous unit autour de notre passion commune par :

- l'organisation d'événements au Club, chaque fois que la situation sanitaire l'a permis, à défaut en visioconférence,
 - la diffusion régulière de nos lettres a minima bimensuelles et la publication, été comme hiver, désormais ponctuelle de notre Bulletin Officiel grâce à la ténacité de sa rédactrice en chef Pauline MARCEL et de toute son équipe de rédacteurs.
- Nos salons ont accueilli et mêlé à nos membres les plus prestigieux coureurs de retour du Vendée Globe puis ceux de la Transat Jacques Vabre qui avait pris possession du salon de Roany et de la bibliothèque en novembre pour y fixer son PC course auprès duquel nombre d'entre nous ont pu vivre l'émotion des vacances radio avec les coureurs, qu'il s'agisse de Franck CAMMAS et de Charles CAUDRELIER, comme de notre collègue Olivier DELRIEU, magnifiquement engagé sous nos seules couleurs.
 - 2021 a été pareillement le lancement, autour de nos collègues Dominique DUBOIS et Richard BOUY, du projet Swan 651 Futuro pour sélectionner et accompagner des jeunes dans la course autour du monde OGR 2023 en équipage, en mode sextant et estime, sans assistance électronique.
 - Ce fut aussi la signature d'un renouvellement de nos accords pour 4 ans avec la Société du Vendée Globe.
 - Ce fut pareillement la rénovation poursuivie de nos salons et l'aménagement remarqué d'une nouvelle galerie de demi-coques « à plat » que déjà nous copient certains grands clubs.

Et, aujourd'hui, du bar.

- Nous avons renforcé les liens avec les clubs alliés pour mieux coordonner nos actions au plan national.

A cette fin, nous avons décidé et mis en œuvre un Whatsapp des présidents qui nous a déjà permis que soient remises certaines dispositions que projetait cette année la Fédération Française de Voile au préjudice principal des clubs du littoral.

- A l'instigation de notre alors vice-président Développement et Rayonnement, Olivier PÉCOUX, nous avons conclu un accord de partenariat aux côtés de l'International Maxi Association IMA avec le RORC pour s'associer à l'organisation en 2021 de la RORC Transatlantic Race 2022 qui s'est élancée le 8 janvier dernier de l'île canarienne de Lanzarote pour l'île caraïbe de Grenade.

Sept bateaux sous pavillon français, dont trois du Club, qui méritent pareillement nos acclamations, la deuxième place sur le podium pour *L'Ange de Milon* à notre vice-président Yachting Jacques PELLETIER et son équipage composé de nombreux

membres, une très belle course de notre collègue Jean-Pierre DRÉAUD à bord de son infatigable *Lady First III*, l'incontestable prix de l'endurance, de la ténacité et du courage à notre ancien secrétaire du Conseil Rémy GÉRIN qui a tenu à passer la ligne d'arrivée alors que, d'emblée privé de pilote automatique, il leur fallut se relayer à la barre nuit et jour, à deux seulement, pendant 22 jours.

- Malgré un contexte général déprimé, nous avons imaginé une participation au Nautic 2021 tout à fait exceptionnelle puisque nous avons réussi, avec l'UNCL, à créer un espace élargi et confortable, particulièrement animé et qui, en de multiples occasions, alimenté par les événements qui s'y tenaient, fut le point de ralliement des navigateurs.
- Nous avons maintenu et développé notre patronage de compétitions, l'organisation de notre Coupe de Printemps, de la Feuillatte et fait vivre notre Coupe d'Automne, événement qui marque traditionnellement désormais la clôture des Régates royales et l'ouverture des Voiles de Saint-Tropez, de façon plus belle et festive que jamais, à la passerelle de la capitainerie de Saint-Tropez, malgré son annulation sur la ligne de départ sous l'orage annoncé.
- Dans le cadre du pôle course, nous avons poursuivi notre politique de soutien aux talents identifiés avec grand succès si on en juge aux résultats obtenus par Marine LEGENDRE, Nicolas d'ESTAIS, Robin FOLLIN, Lara GRANIER et Amélie RIOU parmi d'autres.
- J'ai personnellement développé nos relations avec les organismes nationaux institutionnels, m'attachant à ce que notre Club, le Yacht Club de France, soit plus encore reconnu comme interlocuteur national du gouvernement, notamment du ministère de la Mer et des Autorités locales.

Mais nous n'avons pas négligé notre patrimoine.

Il faut saluer ainsi la Commission Patrimoine : jamais d'hivernage pour elle, travaux souvent discrets comme les heures passées en bibliothèque pour la gérer et faire des recherches au bénéfice de vous tous, d'écrivains, de chercheurs etc.

Pas seulement discrète d'ailleurs, par sa forte présence à travers les expositions organisées et ses communications régulières par Facebook, la lettre de quinzaine, la rubrique HERITAGES et autres articles dans nos Bulletins Officiels. Sans oublier d'imaginer et faire vivre des conventions comme le très flatteur partenariat que nous avons signé avec le Musée National de la Marine, sous la direction passionnée de notre collègue Vincent CAMPREON.

Signalons une perle en 2021 bien sûr : le succès et la publication offerte aux membres des nouvelles du concours « Plumes de Mer », le YCF a repris sa vocation d'être son propre éditeur ! Protéger, faire connaître et enrichir le patrimoine par des prêts et achats ciblés labellisés YCF, une mission bien remplie.



Et, bien entendu, nous avons lancé ce très beau chantier d'un rapprochement avec l'UNCL quand il nous est apparu, comme à votre Conseil, que nos deux institutions devaient, au bénéfice de chacune d'elles et de ses membres, retrouver l'union d'antan et mettre en commun leurs moyens, leurs histoires respectives, leurs expertises pour

rayonner et se développer plus encore au service des missions assignées et de leurs membres à nouveau réunis.

Nous en parlerons tout à l'heure.

o

o

o

Toutes ces étapes, nous les avons franchies sous le contrôle vigilant et constructif :

- des membres du Conseil que vous avez élus je salue ici Marc de BRIANÇON, Pierre FERRAND, Caroline MOREAU-DIDIER, Jacques POTDEVIN, Nicole RONDEAU,
- des équipes des différentes Commissions, dont le travail est aussi indispensable et efficace qu'elles sont disponibles et discrètes,
- des membres du Bureau, presque au quotidien mobilisés sur les différents sujets de gestion et d'animation de votre Club.

Je saisis cette occasion de saluer et remercier en votre nom ceux qui, avec notre quasi-permanent vice-président Intérieur Jean-Yves COUDRIOU, notre précieuse et précise secrétaire du Conseil, Laure de TOCQUEVILLE-ARMENGAUD, et notre talentueux vice-président Yachting Jacques PELLETIER, firent partie de l'équipe et ont depuis cédé leur place à d'autres compétences :

- Olivier PÉCOUX, auquel a succédé Hervé LE ROY,
- Sébastien DAVID, qui a transmis sa vice-présidence Communication à notre ami Cyrille LACHEVRE,
- Thierry MERCIER, qui a transmis des comptes ajustés à notre ami Roland DUBOIS.

Il convient aussi de remercier tout particulièrement nos permanents dont le dévouement a été remarquable pendant toute cette année marquée par l'absence pour maladie de notre secrétaire générale, Nathalie HOREL :

- Sébastien DAVID, notre directeur du Développement qui a donc pris ses fonctions dès septembre 2021,
- Valérie HO TRAM FOU et Fabrice HENRY-LAVAUULT, fidèles et performants,
- Karine BAUER qui assume, avec discrétion, gentillesse et efficacité, le remplacement temporaire de Fabrice (un mot tout particulier pour Fabrice qui lutte avec courage et douleur contre un bien mauvais mal. Je voudrais lui dire ici combien il nous manque et combien nous lui souhaitons le meilleur),
- avec une pensée toute particulière de soutien à notre restaurateur Thierry LE LUC, son chef Benoît FLEURY et leur équipe, Maxime et Kylian notamment, qui ont tout fait pour s'adapter dans le contexte spécialement bouleversé pour les activités de restauration.

Philippe HÉRAL
Président

A. L. Héral
authifié conforme

